TEBBOUNE FIXE LE CAP

L'Algérie vise l'autosuffisance en engrais dès 2028

Page 05



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

GHRIEB REÇOIT LE MINISTRE ANGOLAIS DES MINES, DU PÉTROLE ET DU GAZ

Signature de divers accords multisectoriels

Page 06

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI



Tebboune reçoit le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford

Page 04



PORTS

Sayoud veut en finir avec les longues attentes des navires

Page 05

MODERNISATION DE LA GESTION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE À NESDA



L'intelligence artificielle au service de la performance institutionnelle

Page 09

N° 3757 Mercredi 25 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Autorisation spéciale d'absence pour les travailleurs samedi

I.Y

À trois jours du scrutin, le gouvernement facilite l'exercice du droit de vote. Une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, pour la journée du samedi prochain, est accordée à l'ensemble des travailleurs afin de leur permettre de voter lors des élections locales du 28 novembre, indique un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

« Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection des membres des assemblées communales et de wilaya, prévue le 28 novembre 2026, conformément au décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026, et afin de leur permettre d'exercer leur droit au vote, une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, est accordée aux personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées qui travaillent le jour sus-cité, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source. La mesure couvre donc l'ensemble des salariés, quel que soit leur statut — fonctionnaires, contractuels, employés du privé ou journaliers —, afin qu'aucun travailleur ne soit empêché de se rendre aux urnes pour des raisons professionnelles.

Une disposition qui vise à favoriser une large participation, alors que le corps électoral est appelé à élire les membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Le communiqué apporte toutefois une réserve



: « les institutions, administrations, établissements, bureaux et entreprises sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté ». Les secteurs fonctionnant en continu — santé, sécurité, énergie, transport, notamment — devront donc s'organiser pour concilier exercice du droit de vote et permanence du service public, en aménageant les rotations de leurs personnels.

SUD DU PAYS

Le vote des bureaux itinérants débute mercredi



I.Y

L'opération de vote pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) débutera mercredi au niveau des bureaux itinérants, destinés aux populations nomades et aux habitants des zones enclavées des wilayas du Sud. L'article 132 de la loi organique relative au régime électoral (ordonnance 21-01 modifiée et complétée) précise que « le président de l'Autorité indépendante peut, par décision, et sur demande du coordinateur de wilaya, avancer de 72 heures, au maximum, la date d'ouverture du contrôle dans les communes où les opérations de vote ne peuvent se dérouler le jour même pour des raisons matérielles liées à l'éloignement des bureaux et à l'éparpillement des populations ». Ces décisions sont publiées immédiatement et affichées au plus tard cinq jours avant le scrutin. En prévision, les caravanes transportant le matériel et les équipes d'encadrement ont pris la direction des zones reculées dès lundi, afin de permettre aux électeurs d'exercer leur droit constitutionnel, consacrant le principe d'égalité des chances. Toutes les conditions matérielles et humaines ont été réunies : équipes d'encadrement, véhicules tout-terrain adaptés aux pistes difficiles, personnels médicaux, moyens de communication et équipements électoraux. Il convient de rappeler que l'ANIE avait organisé, la semaine dernière, une réunion de coordination et de formation par visioconférence, sous la supervision de son président, Saad Arous, consacrée au suivi des préparatifs, avec la participation de l'ensemble des coordinateurs de wilaya, des 1 541 coordinateurs communaux et des ingénieurs et techniciens mobilisés à travers le pays.

ILLIZI

Départ des caravanes de bureaux de vote itinérants

O.S

Les caravanes de bureaux de vote itinérants, chargées d'organiser les élections locales dans les zones éparses 72 heures avant le scrutin, ont pris leur départ mardi après-midi dans la wilaya d'Illizi, selon la délégation de wilaya de l'ANIE. Le coordinateur de wilaya, Lyès Kheireddine, a précisé que neuf bureaux itinérants sont partis mardi, les trois autres étant concernés par l'avancement du vote de 48 heures, soit un total de douze bureaux désignés dans les quatre communes de la wilaya. Ces structures assureront l'encadrement du processus au profit de 16 791 électeurs inscrits sur leurs listes. M. Kheireddine a assuré que l'ANIE est garante du bon déroulement du scrutin, tant dans les bureaux itinérants que fixes, grâce aux dispositions prises en matière d'encadrement et de mobilisation des moyens et équipements. Le corps électoral de la wilaya d'Illizi affiche 71 943 inscrits, a-t-il fait savoir, appelant à une forte participation pour assurer le succès de l'opération.

TINDOUF

Onze bureaux itinérants déployés vers les zones enclavées

L.Y

Onze bureaux de vote itinérants ont pris le départ mardi matin en direction des zones enclavées et des regroupements de nomades des communes de Tindouf et d'Oum El Assel, en prévision des élections locales du 28 novembre.

Supervisée par la délégation de wilaya de l'ANIE, l'opération s'inscrit dans l'application de la loi organique relative au régime électoral, qui prévoit la possibilité pour les habitants des zones éloignées d'exercer leur droit de vote via des bureaux itinérants, 72 heures avant le scrutin. Les caravanes se dirigeront vers plusieurs zones reculées, notamment Gara Djebilet, Hassi Naga, Bouakba, Ahouaouich, Tafegoumt et Hassi El Beïda, a précisé la coordinatrice de wilaya, Samira Aboud, soulignant que certains bureaux devaient parcourir plus de 800 kilomètres. Une première caravane était déjà partie lundi vers Chenachene, El Hank et El Kahhal.

L'avancement du départ vise à garantir l'arrivée à destination dans les délais et à permettre le début du vote dès mercredi matin, afin d'achever les opérations de contrôle et de dépouillement dans les délais légaux, a indiqué Mme Aboud. Les préparatifs organisationnels, logistiques et humains sont achevés : les bureaux ont été dotés de l'encadrement nécessaire, avec désignation des présidents, de leurs adjoints et des agents, tandis que les représentants des listes et les observateurs ont été autorisés à suivre l'opération pour renforcer la transparence.

Les présidents des bureaux itinérants ont confirmé que les équipes, les moyens de transport et les équipements étaient prêts pour accueillir les électeurs dès mercredi matin. La wilaya de Tindouf compte par ailleurs 28 centres de vote fixes — 23 à Tindouf et 5 à Oum El Assel — regroupant 217 bureaux.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TSUNAMI DE CANDIDATURES CHEZ LES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX À ORAN

Le service public en question

Habib Benaouda



La participation de nombreux employés des communes à la compétition électorale suscite des inquiétudes quant à la disponibilité des effectifs et à la neutralité de l'administration. Des voix réclament le rétablissement de l'interdiction de candidature dans la commune d'exercice.

Les listes partisanes engagées dans les élections locales du 28 novembre prochain comptent dans leurs rangs un nombre important de fonctionnaires des collectivités locales à Oran. Issus de différentes communes et de plusieurs services administratifs, ces employés ont rejoint diverses formations politiques pour briguer des sièges aux assemblées populaires communales et de wilaya. Une présence remarquée qui soulève des interrogations sur les conditions dans lesquelles s'articulent engagement électoral et obligations professionnelles.

Au-delà de leur droit à participer à la vie politique, c'est surtout l'incidence de ces candidatures sur le fonctionnement des services communaux qui suscite des préoccupations. État civil, urbanisme, services techniques ou encore action sociale : les agents concernés constituent un maillon essentiel de la gestion quotidienne des collectivités locales, dont les prestations doivent être assurées sans interruption.

La perspective du lancement de la campagne électorale accentue ces inquiétudes. Les sorties de proximité, les rencontres avec les électeurs et les activités de mobilisation auxquelles devront prendre part les candidats pourraient compliquer l'organisation de certains services, notamment en cas d'absences simultanées de plusieurs fonctionnaires.

Le traitement des dossiers administratifs et la prise en charge des préoccupations des citoyens risquent ainsi de subir les conséquences de cette mobilisation électorale.

Cette situation relance, par ailleurs, le débat sur le cadre réglementaire régissant l'éligibilité des employés des collectivités locales. Des voix plaident pour le rétablissement de l'interdiction faite aux fonctionnaires de se porter candidats dans la commune où ils exercent leurs fonctions. Une mesure qui viserait, selon ses partisans, à prévenir les conflits entre responsabilités professionnelles et ambitions électorales.

La question de la neutralité administrative est également soulevée. La connaissance des rouages de la gestion communale, des circuits administratifs et des réseaux locaux pourrait, estiment les défenseurs de cette restriction, créer des situations de déséquilibre entre les candidats. Ils appellent ainsi à des garanties plus strictes contre toute utilisation de la fonction ou des moyens de l'administration à des fins partisanes.

Reste que les communes sont tenues de maintenir leurs prestations au même niveau durant la campagne électorale et le jour du scrutin. Entre droits politiques des fonctionnaires et impératif de continuité du service public, l'ampleur des candidatures remet au premier plan la nécessité de mieux encadrer la participation électorale des agents dans leur commune d'affectation.

TÉBESSA

Plus de 14 000 agents mobilisés

K.M

Pas moins de 14 448 agents ont été mobilisés dans la wilaya de Tébessa pour encadrer les élections locales du 28 novembre, a indiqué mardi le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Bachir Kefaf.

Dans une déclaration à la presse, M. Kefaf a précisé qu'une formation a été lancée en début de semaine au profit de ces agents, portant sur les aspects préparatifs et les procédures d'organisation des différentes phases du scrutin, de l'ouverture des centres de vote et l'accueil des électeurs jusqu'au dépouillement et à l'établissement des procès-verbaux. Le responsable a également fait état de la mobilisation de tous les moyens techniques nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'opération électorale.

Le corps électoral de la wilaya compte 416 664 électeurs répartis sur 210 centres et 1 029 bureaux de vote. Au total, 90 listes sont en lice, dont 84 pour les Assemblées populaires communales (APC) et 6 pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

AFLOU

Les citoyens attendent des APC et APW à la hauteur des défis de développement

H.N

Les citoyens de la wilaya d'Aflou fondent beaucoup d'espoirs sur les élections locales du 28 novembre, appelées à donner lieu à des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) jouissant de prérogatives leur permettant de répondre aux exigences du développement local.

De l'avis de citoyens approchés, cette échéance doit être mise à profit par les nouveaux élus, appelés à faire preuve de compétences pour valoriser les potentialités de cette jeune wilaya, « impulser la dynamique de développement et concrétiser des projets à la hauteur des aspirations des citoyens ». Sofiane Saim, cadre au Centre universitaire Chérif-Bouchoucha, souligne que l'élection d'une APW — la première à Aflou depuis sa promotion au rang de wilaya — constitue « une étape essentielle pour cette région en quête de compétences en mesure de capitaliser, avec les nouveaux édiles, les moyens et potentialités de la wilaya pour atteindre un développement global ». L'habitant Ahmed Salek juge, lui, nécessaire que les candidats fassent preuve « d'esprit de responsabilité, au regard des défis de développement qui attendent cette jeune wilaya », invitant les citoyens à se rendre en masse aux urnes. L'acteur associatif Lyès Ghebbani émet le vœu de voir émerger « des élus, notamment des jeunes, porteurs de projets et compétents, à même de répondre aux attentes de la population ». La wilaya d'Aflou recense 118 893 inscrits, appelés à choisir leurs représentants parmi 53 listes regroupant 1 350 candidats pour les APC et l'APW, selon le coordinateur de l'ANIE, Aïssa Soufli. Les électeurs sont répartis sur 78 centres totalisant 322 bureaux de vote, encadrés par 4 254 agents à travers les 12 communes de la wilaya, les moyens matériels et logistiques ayant été mobilisés pour le bon déroulement du scrutin.

TAMANRASSET

2 064 encadreurs mobilisés pour le scrutin

O.S

À quelques jours des élections locales du 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Tamanrasset met les bouchées doubles pour garantir un scrutin sans faille. Une session de formation approfondie à l'intention des présidents des centres et bureaux de vote a ainsi été organisée, ont indiqué mardi les organisateurs. Tenue la veille, cette session a concerné 23 responsables de centres de vote et 344 responsables de bureaux de vote. Elle visait à renforcer leur préparation à la supervision de l'opération électorale et à leur assurer une parfaite maîtrise des lois et procédures réglementaires relatives aux différentes étapes du contrôle, dans des conditions de transparence et de rigueur. Une étape jugée essentielle par les organisateurs, qui entendent ainsi prémunir les encadreurs contre toute erreur procédurale susceptible d'affecter la crédibilité du scrutin. Au-delà de cette session ciblée, l'effort de préparation s'est traduit par la mobilisation de 2 064 encadreurs à travers l'ensemble de la wilaya. Ces agents seront chargés d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, depuis l'accueil des électeurs jusqu'au dépouillement, en passant par la tenue des procès-verbaux. Un dispositif humain conséquent, à la mesure des particularités géographiques de la wilaya, dont le corps électoral compte 126 889 inscrits répartis entre 39 centres électoraux et 236 bureaux de vote, dont 29 itinérants destinés aux zones enclavées et aux populations nomades. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des préparatifs engagés par l'ANIE pour offrir aux électeurs de la wilaya les meilleures conditions d'exercice de leur droit de vote, et ce, en dépit des contraintes liées à l'immensité du territoire et à l'éloignement de certaines localités.

OUARGLA

Six bureaux et 72 agents pour 8 496 électeurs des zones éparses

B.J

Le convoi des bureaux de vote itinérants de la wilaya d'Ouargla s'est ébranlé mardi en direction de la daïra frontalière d'El-Borma, où ils sillonneront les zones éparses dans le cadre du lancement du vote mercredi, avancé réglementairement de 72 heures.

Le corps électoral concerné compte 8 496 électeurs, répartis sur six bureaux itinérants encadrés par 72 agents, a indiqué le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Saïd Benberdi. Les moyens matériels et logistiques nécessaires ont été mis à disposition pour assurer le succès de l'opération et permettre aux électeurs des zones éparses d'accomplir leur devoir électoral, a-t-il souligné.

Un dispositif qui tient compte des contraintes propres à cette daïra frontalière, où les distances et l'état des pistes compliquent l'accès aux bureaux fixes, rendant indispensable le recours aux caravanes itinérantes pour garantir l'exercice du droit de vote. Pour les élections du 28 novembre dans la wilaya, 43 listes regroupant 1 320 candidats sont en compétition, dont 1 044 pour les APC et 276 pour l'APW, selon les données de l'ANIE. Le corps électoral compte 216 074 inscrits, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes du 6 au 17 septembre, répartis sur 92 centres électoraux et 531 bureaux de vote à travers les huit communes de la wilaya.

Les préparatifs ont également porté sur la mobilisation du matériel électoral et des équipements informatiques, ainsi que sur l'aménagement des centres et bureaux de vote, afin de garantir un scrutin dans les meilleures conditions organisationnelles et techniques.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

Tebboune reçoit le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford au Royaume-Uni, Dr Ahmed Farhan Nizami, qui lui a remis une invitation pour venir visiter le Centre.

A cette occasion, Dr Nizami a présenté au président de la République un aperçu sur le siège du Centre d'études islamiques d'Oxford au Royaume-Uni, dont l'une des salles porte le nom de l'Algérie, en reconnaissance de son rôle dans le rayonnement scientifique, civilisationnel et culturel.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

Le ministre d'Etat, recteur de



Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu, à Alger, le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford au Royaume-Uni, Dr Ahmad Farhan Nizami, a indiqué lundi un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr.

A cette occasion, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a mis en avant que le message de Djamaâ El-Djazaïr accorde une "attention particulière" à la question du dialogue des civilisations, de manière à "favoriser le rapprochement et la compréhension entre les peuples et à préserver les valeurs humaines communes".

Il a également salué le travail de la commission scientifique conjointe entre Djamaâ El-Djazaïr et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a avancé dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée au sujet de la "Chaire Emir Abdelkader", indiquant qu'elle s'attelle à apporter les dernières retouches à ce programme intégré.

De son côté, le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford a salué l'appui du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la concrétisation du projet de la "Chaire Emir Abdelkader", exprimant son engagement à œuvrer pour "rapprocher l'héritage de l'Emir Abdelkader du monde anglophone, dans un style rigoureux qui confère un contenu véritable au dialogue entre les cultures et les civilisations".

La coopération avec les universités et les institutions de recherche algériennes "ouvre de larges perspectives pour présenter une vision plus large de l'héritage de l'Algérie et de son rapport avec le présent", précise M. Nizami.

Le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford est arrivé, dimanche à Alger, pour une visite de travail de quatre jours, à l'invitation du ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, dans le cadre du partenariat établi suite à la création de la "Chaire Emir Abdelkader" au Centre d'Oxford.

Le programme de cette visite prévoit des rencontres avec des enseignants et des étudiants de "Dar El Coran", ainsi qu'avec la commission scientifique conjointe, en vue d'examiner les voies de mise en œuvre du programme scientifique convenu et d'approfondir la coopération et les échanges entre les deux parties.

COOPÉRATION

Le président de la République reçoit l'ambassadeur du Zimbabwe

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, M. Vusumuzi Ntonga, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

ALGÉRIE-NIGER

La coopération s'intensifie à travers des projets concrets

R. N

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé mardi à Niamey, lors de sa participation aux travaux du Forum international "Investir au Niger" (F2IN 2026), du 24 au 26 novembre, que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tient à concrétiser sa coopération économique avec avec le Niger à travers des projets concrets et des partenariats productifs.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Forum, auquel l'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur, en présence du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, M. Rezig a précisé que l'approche algérienne, fondée sur la vision et les orientations du président de la République, se caractérise par le souci de conférer un caractère pragmatique aux engagements de coopération, en traduisant les concertations et les accords signés entre les deux pays en projets concrets et en partenariats productifs. Il a exprimé la fierté de l'Algérie d'avoir été choisi comme invitée d'honneur de cette édition, un choix qui "reflète la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays et confirme leur volonté commune de promouvoir la coopération bilatérale à de plus larges horizons, notamment dans les domaines économiques, commerciaux et de l'investissement".

Mettant en avant l'importance de la participation Algérienne à cette manifestation économique avec une délégation gouvernementale et économique composée de représentants de secteurs gouvernementaux et de grandes entreprises nationales, conduite par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le ministre a souligné que cette participation "reflète la volonté commune de hisser les relations bilatérales à la hauteur des potentialités et des opportunités offertes par les deux pays". La délégation économique algérienne regroupe des responsables et des représentants de 17 entreprises et groupes économiques, dont Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, le groupe La Belle et le groupe GICA, ainsi que des entreprises nationales opérant dans les domaines des énergies renouvelables, des industries agroalimentaires et des services pétroliers. A cette occasion, M. Rezig a estimé que l'enjeu pour l'Algérie "ne se limite pas à exprimer la volonté commune ou à annoncer des ambitions, mais réside essentiellement dans leur concrétisation sur le terrain et la réalisation des résultats concrets profitant aux économies des deux pays".

Intégration africaine

Dans ce contexte, il a rappelé une série de projets et d'initiatives, à leur tête le projet de la route transsaharienne, le projet du gazoduc transsaharien via le Nigeria, le Niger et l'Algérie, et le projet de raccordement à la fibre optique, la zone franche commerciale dans la wilaya d'In Guezzam sur les frontières algéro-nigériennes, dont le décret exécutif a été promulgué le mois de novembre en cours.

Ces projets réussissent "une orientation commune vers la transformation des frontières entre les deux pays en espaces d'intégration économique, en couloirs pour le flux des marchandises et investissements et en passerelles dépendantes des entreprises économiques aux marchés nigériens et africains", a-t-il ajouté. Le ministre a rappelé, dans ce sens, l'expertise et les potentialités dont disposent les entreprises algériennes dans plusieurs domaines, notamment les industries agroalimentaires et manufacturières, les matériaux de construction, la sidérurgie, la céramique, l'électroménager, les autres produits et services susceptibles de constituer une base de coopération économique fructueuse avec les entreprises nigériennes. La cérémonie d'ouverture du forum a été présidée par le Premier ministre de la République du Niger, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, en présence de nombre de responsables gouvernementaux, d'acteurs économiques et de représentants des entreprises d'investissement de plusieurs pays.

HADJ 2027

Intenses préparatifs pour la saison 1448 h/2027

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation de la saison du hadj 1448h/2027 s'est réunie pour le suivi de l'état d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnels, administratifs et logistiques et l'examen des programmes d'action des différents secteurs, a indiqué, mardi, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra. (ONPO).

Dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison du hadj 1448h/2027, le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, a présidé, lundi au siège du ministère, la réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation du hadj", en présence du directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, des représentants des secteurs et instances concernés par l'organisation des affaires du hadj, ainsi que des cadres de l'Office, souligne la même source.

La réunion a été consacrée "au suivi du taux d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnels, administratifs et logistiques, ainsi qu'à la présentation des programmes d'action des secteurs et instances concernés" et d'un exposé sur les derniers préparatifs pour la saison du hadj, portant sur "les principaux résultats de la participation de la délégation algérienne à la 6e édition de la conférence et de l'exposition du hadj, susceptibles de contribuer au développement de la performance et d'améliorer le niveau des services fournis aux hadjis", ajoute la même source. A cette occasion, la réunion a porté sur "l'impératif de respecter les délais fixés pour la mise en œuvre des différentes opérations et préparatifs et au respect du calendrier de travail établi", en veillant "à renforcer la coordination et l'intégration entre les différents intervenants avec l'optimisation du niveau d'opérationnalité, de manière à assurer le parachèvement des préparatifs au moment adéquat et à réunir les meilleures conditions aux hadjis algériens, en application des orientations des hautes autorités du pays", précise le document.

TEBBOUNE FIXE LE CAP

L'Algérie vise l'autosuffisance en engrais dès 2028



F. B

L'Algérie prévoit de mettre fin aux importations d'engrais et d'engrais composés dès 2028. Cette perspective a été annoncée à l'issue d'une réunion de travail présidée, ce mardi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée au développement de cette filière.

Selon un communiqué de la présidence de la République, la commercialisation du phosphate concentré débutera au premier trimestre 2027, tandis que l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba est prévue pour la fin de la même année.

Ces deux étapes devront permettre au pays de couvrir intégralement ses besoins en engrais à partir de 2028.

La concrétisation de cet objectif devrait contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire du pays, en assurant au secteur agricole un approvisionnement en intrants issus de la production nationale.

Au-delà de la satisfaction des besoins du marché intérieur, le développement de la filière des phosphates ouvre de nouvelles perspectives en matière de valorisation des ressources minières, de diversification de l'économie nationale et d'exportations hors hydrocarbures.

Lors de cette même réunion, le chef de l'État a également abordé le projet de renforcement de la production d'hélium, un gaz à forte valeur ajoutée utilisé dans plusieurs secteurs industriels, médicaux et technologiques.

PORTS

Sayoud veut en finir avec les longues attentes des navires

R.N

L'attente des navires en rade n'est pas qu'une question de temps. Elle pèse sur le fonctionnement des ports, retarde les opérations de traitement des marchandises et complique toute la chaîne logistique. C'est précisément sur ce point que le secteur portuaire semble avoir enregistré des avancées, dont s'est félicité mardi le ministre des Transports, Saïd Sayoud. Mais pas question de relâcher les efforts. Le ministre veut aller plus loin, maintenir le rythme et faire de la réduction des délais d'attente un acquis durable.

Réuni avec les directeurs généraux des entreprises portuaires du pays, il a insisté sur la nécessité de préserver cette dynamique et de garantir la continuité de l'activité 24 heures sur 24.

Au cours de cette rencontre, Saïd Sayoud a également pris connaissance de la situation de chaque entreprise portuaire, des projets en cours de réalisation et des difficultés rencontrées sur le terrain. Les responsables ont présenté leurs bilans et leurs préoccupations, permettant au ministre d'apporter des orientations adaptées aux réalités et aux besoins de chaque port.

La modernisation reste au cœur de ses priorités. Accélération de la numérisation, renouvellement des systèmes informatiques, amélioration des mécanismes de contrôle, autant de chantiers qui doivent accompagner l'évolution de l'activité portuaire et faciliter le travail des différents intervenants.

Le ministre a également attiré l'attention sur des aspects qui participent directement à la qualité des infrastructures, notamment en matière de propreté, d'aménagement des espaces et de signalisation. Il a,



dans le même esprit, appelé à renforcer la protection de l'environnement portuaire et à privilégier des solutions respectueuses de l'écosystème.

Au-delà des résultats salués, le véritable enjeu est désormais de maintenir cette progression et de l'inscrire dans la durée. La performance d'un port ne se mesure pas uniquement au temps d'attente des navires, mais aussi à la qualité de ses services, à l'efficacité de son organisation et à sa capacité à accompagner les exigences des échanges économiques.

La prochaine étape pour les ports algériens est de veiller à transformer les avancées opérationnelles en une amélioration durable de leur fonctionnement et de leur compétitivité.

La réunion s'est déroulée en présence du directeur général de la Marine marchande et des Ports, du PDG du groupe Serport et de plusieurs cadres du ministère.

PROJETS ASSOCIATIFS À CARACTÈRE JUVÉNILE

Le ministère de la Jeunesse annonce les grands axes de financement

R. N

Le ministère de la Jeunesse a annoncé les grands axes de financement des projets associatifs à caractère juvénile au titre de l'année 2027, dont le lancement est prévu exclusivement via la plateforme numérique "Charaka", sous le slogan "Un partenariat actif pour des projets de jeunesse créatifs et constructifs", indique mardi un communiqué du ministère.

Les axes retenus portent sur « la citoyenneté, le bénévolat, la mémoire nationale et historique, la protection des jeunes contre les fléaux sociaux et leur insertion, le développement des compétences de vie, sociales et entrepreneuriales des jeunes et la promotion de l'innovation scientifique et technologique, outre les médias numériques des jeunes et la création de contenus constructifs, la diplomatie de la jeunesse, l'établissement des partenariats, le tourisme des jeunes, le camping, les randonnées, les circuits historiques et l'exploration », précise la même source.

Dans ce cadre, le ministère a renouvelé son appel aux associations non inscrites sur la plateforme numérique « Charaka » souhaitant participer à cette édition, les invitant à « ouvrir leurs comptes propres et à compléter l'ensemble des informations requises via le lien : https://charaka.mjeunesse.gov.dz/ ».

Le ministère a également souligné « la nécessité de soumettre ces comptes à la validation des services compétents des directions de la jeunesse, pour les associations locales, et des services compétents du ministère de la Jeunesse, pour les associations nationales, avant d'entamer les procédures de dépôt des projets », ajoute le communiqué.

EDITO

CAN 2025 : Le Maroc humilié, la vérité finit par triompher !

Wassila. B

Le Maroc voulait voler le trophée, le Sénégal avait gagné sur le terrain. La finale de la CAN 2025 restera comme l'un des épisodes les plus honteuses de l'histoire du football africain. Au-delà du résultat, c'est toute une mécanique institutionnelle qui a suscité l'indignation. Entre décisions arbitrales contestées, but sénégalais annulé et penalty accordé au Maroc dans des circonstances scandaleuses, cette finale a donné le sentiment que tout était réuni pour favoriser les marocains. Le football, qui devrait être une affaire de mérite, de talent et de fair-play, s'est retrouvé plongé dans un climat de scandale où l'influence, les intérêts et les coulisses semblaient prendre le dessus sur la vérité du terrain.

La décision du jury d'appel de la CAF, qui avait attribué le titre au Maroc après la victoire du Sénégal, a constitué un véritable coup de massue pour le football africain. Comment peut-on effacer une victoire obtenue au terme d'un match disputé et donner un trophée sur la base d'une décision administrative aussi contestée ? Cette décision a nourri les accusations de favoritisme et renforcé la conviction de nombreux observateurs que les institutions africaines du football ne sont pas toujours à la hauteur de leur mission. Lorsqu'une instance transforme une compétition sportive en feuilleton juridique, elle fragilise sa crédibilité et donne l'impression que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

Le verdict du Tribunal arbitral du sport vient finalement remettre les pendules à l'heure et infliger un sérieux désaveu à ceux qui avaient cru pouvoir réécrire l'histoire de cette finale. En rétablissant le Sénégal dans ses droits et en lui restituant son titre, le TAS rappelle une vérité essentielle : aucun pouvoir administratif, aucune pression et aucune stratégie de coulisses ne devraient pouvoir confisquer le mérite d'une équipe victorieuse. Pour le Maroc, cette décision constitue un revers retentissant et une humiliation institutionnelle, après des semaines de contestations et de bataille juridique. Le trophée ne se gagne ni dans les bureaux ni dans les couloirs des instances, mais sur le terrain.

Cette affaire dépasse désormais la rivalité entre le Sénégal et le Maroc. Elle pose une question fondamentale sur l'avenir du football africain : peut-on encore faire confiance à ses institutions lorsque leurs décisions donnent le sentiment de servir des intérêts particuliers plutôt que l'équité sportive ? Le Sénégal récupère son titre, mais la CAF, elle, sort profondément fragilisée de cette séquence. La victoire des Lions de la Teranga est aussi celle du droit, de la persévérance et du refus de l'injustice. Quant au Maroc, cette affaire devrait servir de leçon : dans le sport, vouloir gagner à tout prix ne garantit pas la victoire, et les trophées obtenus dans la honte et la triche finissent parfois par devenir les symboles d'un échec bien plus grand que celui d'une simple finale.

GHRIEB REÇOIT LE MINISTRE ANGOLAIS DES MINES, DU PÉTROLE ET DU GAZ

Signature de divers accords multisectoriels

Wassila. B



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, hier au Palais du Gouvernement, le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, pays frère, M. Pedro Diamantino Azevedo, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab.

A cette occasion, les deux partis ont souligné la profondeur des liens historiques et fraternels unissant les peuples algérien et angolais, forgés lors de la lutte commune contre le colonialisme. Elles ont, en outre, passé en revue l'état des relations bilatérales, marquées par une nouvelle dynamique, notamment à la suite de la visite d'Etat effectuée en Algérie, en mai dernier, par le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, à l'invitation de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les deux présidents avaient, à cette occasion, réaffirmé la volonté commune des deux pays de hisser leur partenariat au niveau des potentialités et opportunités disponibles.

M. Sifi Ghrieb et le ministre angolais ont également exprimé leur grande satisfaction quant aux résultats positifs ayant sanctionné les travaux de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise, réaffirmant l'importance de mettre en œuvre les accords et les mémorandums d'entente signés à cette occasion et de concrétiser les projets convenus, notamment par le biais de mécanismes de suivi et d'évaluation.

Les deux partis ont échangé leurs points de vue sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, pertinentes une convergence des positions des deux pays face aux différents défis actuels, tout en soulignant l'importance de renforcer le partenariat et la solidarité africaines afin de consolider la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent, de faire avancer le processus d'intégration économique africaine et de réaliser le développement commun de ses peuples.

Réaliser des projets concrets

Les travaux de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération au niveau ministériel, tenue mardi à Alger, ont été sanctionnés par la signature de plusieurs accords ainsi que par un accord portant sur le lancement d'une ligne aérienne directe Alger-Luanda et la création d'un Conseil d'affaires conjoint, les deux pays ayant réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale dans divers domaines.

Lors des travaux de cette Commission, coprésidées par le ministre d'Etat, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo, les deux parties ont affirmé "la qualité des relations politiques et diplomatiques unissant les deux pays et convenu de la nécessité de leur insuffler une nouvelle dynamique, à travers le renforcement de la coopération économique et l'intensification des échanges entre les opérateurs économiques", indique un communiqué conjoint publié. à l'issue des travaux de la Commission.

Les travaux de cette session ont été couronnés par la signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération exécutifs couvrant plusieurs domaines, notamment la protection des végétaux, le tourisme, ainsi que les secteurs de la jeunesse et de la culture.

Les deux parties ont également examiné plusieurs autres textes en vue de leur signature lors des prochaines échéances bilatérales.Un mémorandum d'entente portant création d'un Conseil d'affaires algéro-angolais a été signé dans le but de renforcer les échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, d'encourager les échanges commerciaux et d'explorer les opportunités de partenariat.Les deux parties ont accordé une importance particulière à la coopération dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures, au regard de l'expertise et des potentialités dont disposent les deux pays, réaffirmant leur disponibilité à renforcer le partenariat entre les institutions et les entreprises spécialisées, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi qu'en matière d'échange d'expertises, de formation et d'énergies renouvelables, selon le communiqué conjoint. Elles ont également réaffirmé leur volonté de "continuer à élargir les domaines de la coopération économique à d'autres secteurs prioritaires, de manière à contribuer au soutien des efforts de diversification économique et à la réalisation du développement durable dans les deux pays".Dans ce cadre, les deux parties ont salué l'importance du lancement de la ligne aérienne directe Alger-Luanda, considéré comme "un acquis à même de renforcer les échanges et de faciliter les déplacements des personnes et des opérateurs économiques, tout en contribuant au développement des échanges commerciaux".

Cette session, dont les travaux ont débuté lundi au niveau des experts, s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, visant à renforcer les liens historiques de fraternité et de solidarité unissant les deux pays et à hisser la coopération bilatérale vers de nouveaux horizons, de manière à distinguer la volonté politique commune et les potentialités dont disposent les deux parties", selon le communiqué conjoint.

Coordination sécuritaire

Pour sa part, M. Azevedo a salué la contribution de l'Algérie au soutien de l'indépendance de l'Angola et son appui durant la phase de reconstruction post indépendance, ainsi que son rôle dans la formation de cadres angolais au sein des universités et instituts algériens, en sus de sa contribution au développement du secteur des hydrocarbures angolais. Il a également souligné la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, de manière à servir les intérêts des deux pays et à contribuer à l'appui du développement à l'échelle du continent africain.

Par ailleurs, l'Algérie et l'Angola ont souligné l'importance de renforcer la coordination et la coopération face aux défis sécuritaires communs, notamment le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, indique le communiqué.

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

Coopération avec l'École des enseignants pour les sourds-muets

Une convention-cadre a été signée, mardi à Alger, entre le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) et l'Ecole supérieure des enseignants pour les sourds et muets, visant à promouvoir la langue amazighe et à faciliter son apprentissage par les personnes sourdes et malentendantes, ainsi qu'à lancer un projet d'élaboration d'un guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes.La convention a été signée à l'Ecole supérieure des enseignants pour les sourds et muets "Mohamed Tahar Aït Aldjet", à Beni Messous, par le secrétaire général du HCA, M. Si El Hachemi Assad, et le directeur de l'école, M. Fathi Zagar, en présence de représentants d'organismes officiels, d'enseignants et d'encadrants de l'école. Dans son allocution, le directeur de l'école a souligné que cette rencontre pour objectif de "conclure une convention de coopération qualitative et de lancer un projet pionnier consistant à élaborer un guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes", ajoutant que cette convention s'inscrivait dans le cadre de "l'échange d'expertises scientifiques et pédagogiques et du développement de la formation spécialisée, à même de garantir une formation de qualité et adaptée aux personnes sourdes et de contribuer à leur intégration dans la vie socio-économique ».Après avoir présenté des statistiques sur le nombre d'enseignants de langue amazighe formés au sein de l'école, l'intervenant a souligné que ces données "témoignent de la continuité du parcours de formation et du renforcement des ressources humaines qualifiées, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique et à répondre aux exigences de l'enseignement de la langue amazighe dans le milieu scolaire destiné aux personnes sourdes", affirmant que "la langue amazighe, dans toute sa diversité linguistique et culturelle, constitue une composante authentique de l'identité nationale". Concernant le projet d'élaboration du guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes, le directeur a salué cette initiative, qui incarne une "vision commune" entre l'école et le Haut-Commissariat, visant à "développer les programmes de formation et d'encadrement dans le domaine de son enseignement en langue des signes, ainsi qu'à favoriser l'échange d'expériences et de compétences entre enseignants et chercheurs, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération académique". M. Assad a rappelé, dans ce contexte, que « l'État algérien accorde un intérêt sincère et manifeste à l'amazighité en tant que composante authentique de l'identité nationale, aux côtés de l'islam et de la langue arabe », soulignant que « le Haut-Commissariat, en tant qu'instance sous tutelle de la Présidence de la République, est mobilisé pour mettre en œuvre la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et consacre la dimension amazighe conformément aux dispositions de la Constitution". M. Assad, a tenu une réunion avec le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Said Zreb, consacré à l'examen des moyens de coordination et au développement des perspectives de partenariat institutionnel entre les deux parties, indique un communiqué du HCA. Les deux parties sont convenues "d'élaborer une feuille de route commune, dont les premières étapes porteront sur la coordination et la préparation d'une participation effective aux célébrations officielles et nationales du Nouvel An amazigh (Yennayer 2977/2027), organisées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la wilaya de Tlemcen, du 10 au 12 janvier prochain".

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉCONOMIE D'ORAN

« The Unseen » explore les ressorts psychologiques des décisions des consommateurs

M.B



Le Club scientifique OSE de l'École supérieure d'économie d'Oran a organisé, mardi 24 novembre, une journée thématique consacrée aux mécanismes psychologiques qui influencent les comportements d'achat et orientent les décisions des consommateurs. Intitulée « The Unseen », cette rencontre a placé au cœur des échanges les leviers souvent imperceptibles qui interviennent dans les choix de consommation et les stratégies marketing.

Réunissant des étudiants en sciences économiques, commerciales et de gestion, des enseignants-chercheurs ainsi que des professionnels du secteur, l'événement a proposé un éclairage sur les ressorts cachés de la décision du consommateur, à la croisée de la psychologie et du marketing.

À travers la thématique « The Hidden Triggers Behind Consumer Decisions and the Psychology of Marketing », les organisateurs ont voulu mettre en lumière les facteurs psychologiques qui, au-delà des considérations rationnelles, façonnent les préférences, influencent les perceptions et interviennent dans les comportements d'achat. L'approche retenue invite ainsi à dépasser la lecture classique des décisions de consommation, souvent réduites au prix, à la qualité ou à l'utilité d'un produit. Elle s'intéresse notamment à l'influence des émotions, des perceptions et des mécanismes inconscients dans la construction des préférences et l'orientation des choix. En réunissant le milieu universitaire et les acteurs professionnels, cette initiative entend également rapprocher les connaissances théoriques des réalités du marché et offrir aux étudiants des clés de compréhension des nouvelles approches du marketing. Elle s'inscrit dans la dynamique des activités scientifiques et pédagogiques portées par le club OSE, qui mise sur des rencontres thématiques pour enrichir les connaissances des étudiants et favoriser leur ouverture sur les enjeux contemporains de l'économie et de la gestion. Organisée au sein de l'École supérieure d'économie d'Oran, cette journée a ainsi mis en avant une dimension essentielle du marketing moderne : comprendre ce qui motive réellement le consommateur, y compris les facteurs qui échappent souvent à sa propre perception.

ENVIRONNEMENT – FORMATION ET MOBILISATION ASSOCIATIVE

La lutte contre les déchets passe aussi par le renforcement du mouvement associatif



Habib B

La dégradation du cadre de vie urbain et la multiplication des dépôts anarchiques de déchets imposent de renforcer les mécanismes de sensibilisation et d'intervention de proximité. À Oran, la Direction de l'environnement mise sur le mouvement associatif pour apporter des réponses à ces préoccupations. Elle a ainsi lancé un programme de formation gratuit destiné aux associations environnementales, avec pour objectif de renforcer leurs capacités d'action et de les impliquer davantage dans la préservation du milieu urbain.

Encadrée par des experts et des spécialistes de la Maison de l'environnement, relevant de l'Institut national des formations environnementales, cette formation a débuté aujourd'hui et se poursuivra durant le mois de décembre. Elle s'inscrit dans le cadre des missions de service public visant à développer les compétences des acteurs associatifs et à promouvoir leur contribution au développement durable.

Le programme s'articule autour de plusieurs axes, notamment la communication stratégique, la visibilité des associations, l'innovation sociale et l'identification de solutions locales aux problèmes environnementaux. Il s'agit également de doter ces structures d'outils adaptés en matière de sensibilisation et de travail participatif, tout en encourageant les initiatives économiques liées au recyclage et à la valorisation des déchets et des ressources naturelles.

L'enjeu est d'autant plus important que les agglomérations urbaines restent confrontées à des pratiques qui compliquent considérablement la gestion des déchets. Le mélange des ordures ménagères aux déchets solides, la détérioration des conteneurs et les dépôts anarchiques perturbent les opérations de collecte, accélèrent l'usure des équipements et favorisent la formation de points noirs, avec leur lot de nuisances olfactives et de prolifération d'insectes.

Les résidus d'élagage et les herbes sèches abandonnés après les opérations de nettoyage constituent une autre source de préoccupation. Leur enlèvement tardif favorise la reconstitution des dépotoirs et accroît les risques d'incendie. À cela s'ajoute le rejet de plastiques et de déblais dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, exposant ces installations à l'obstruction.

La gestion des déchets spéciaux, notamment industriels et médicaux, exige, quant à elle, une vigilance particulière. Huiles industrielles, acides, solvants, résidus de peinture, batteries et équipements électroniques peuvent contenir des substances toxiques et des métaux lourds. Leur collecte par des personnes non agréées ou leur mélange aux déchets ménagers expose les agents de nettoiement à des dangers et compromet les filières de recyclage. Cette activité est encadrée par le décret exécutif n° 09-19, qui soumet la collecte à un agrément officiel.

Parallèlement, l'entreprise Oran Propreté poursuit le recensement et le traitement des points noirs. L'association des comités de quartier et des organisations environnementales aux campagnes de nettoyage et de sensibilisation figure parmi les pistes envisagées pour consolider ces interventions.

Le pari est désormais de transformer les compétences acquises par les associations en actions concrètes et durables sur le terrain.

HAÏ ESSABAH – UN ACCIDENT EN CHAÎNE IMPLIQUANT UN CAMION, UN BUS ET LE TRAMWAY

Le conducteur du camion interpellé après avoir pris la fuite

H. N

Un accident de la circulation en chaîne impliquant un camion, un bus de transport de voyageurs de la ligne 11 et une rame du tramway s'est produit mardi, peu après 15h15, à Haï Essabah. La collision, survenue à proximité d'un établissement scolaire primaire, a occasionné d'importants dégâts matériels, sans faire état de blessés graves.

Selon les premiers éléments rapportés, le camion a percuté le bus de la ligne 11, dont le conducteur a perdu le contrôle. Déviant de sa trajectoire, le véhicule de transport collectif a alors heurté une rame du tramway.

Le choc a notamment endommagé la partie arrière de cette dernière, ainsi que le bus.

Le conducteur du camion, qui ne s'est pas arrêté après l'accident, a été rapidement identifié et interpellé par les éléments de la sûreté de Haï Essabah. Une intervention menée dans un délai particulièrement court, après que les policiers eurent engagé sa poursuite.

Si aucune blessure grave n'a été signalée, l'accident a provoqué un mouvement de panique parmi les usagers, en particulier les passagers du bus. Sa survenue à proximité d'une école primaire a également ravivé les inquiétudes quant aux risques auxquels sont exposés les piétons et les automobilistes sur cet axe.

Au-delà des dégâts occasionnés, cet accident remet en lumière les problèmes de sécurité routière sur ce tronçon, régulièrement cité par les riverains comme un point noir de la circulation.

Des citoyens déplorent notamment le non-respect des règles de conduite sur cette voie, qui constitue un important couloir de desserte pour six lignes de transport collectif.

L'installation d'un ralentisseur par l'assemblée populaire communale de Sidi Chahmi avait pourtant déjà été engagée pour réduire les risques sur cet axe. Un aménagement dont la présence ne semble pas avoir suffi à prévenir de nouveaux accidents.

LA SAA ÉTOFFE SON RÉSEAU DANS LES NOUVEAUX PÔLES URBAINS

La première agence d'assurance ouvre à la cité Ahmed Zabana

Meriem B

La Société nationale d'assurance (SAA) renforce son maillage territorial dans la wilaya d'Oran avec l'ouverture de sa première agence commerciale au pôle urbain Ahmed Zabana. Inaugurée mardi par le PDG de la compagnie, Youcef Benmicia, cette nouvelle structure entend répondre aux besoins d'une population en pleine expansion et rapprocher les prestations d'assurance des habitants de ce nouveau quartier résidentiel.

Le pôle urbain Ahmed Zabana accueille désormais son premier établissement d'assurance. La SAA y a inauguré, mardi, une nouvelle agence commerciale baptisée du nom du chahid Ahmed Zabana et enregistrée sous le code 2015. Une implantation qui vient combler un besoin de proximité dans cette importante extension urbaine de la wilaya d'Oran, où l'arrivée de nouveaux habitants s'accompagne de besoins croissants en matière de services.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur général de la SAA, Youcef Benmicia, qui a mis en avant la volonté de la compagnie de consolider sa présence sur le terrain et d'adapter son réseau à l'évolution du tissu urbain. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie commerciale de l'entreprise, axée sur le rapprochement des prestations des citoyens et des opérateurs économiques, notamment dans les nouveaux pôles résidentiels.

À cette occasion, le premier responsable de la compagnie a fait état d'un réseau national dépassant désormais les 1 000 points d'accueil. Celui-ci comprend les agences directes, les agents généraux agréés ainsi que les guichets de bancassurance mis en place en partenariat avec les établissements bancaires. Un maillage que la SAA entend consolider afin d'assurer une meilleure couverture territoriale et une accessibilité accrue à ses différentes prestations.

Dotée d'équipements technologiques modernes, la nouvelle agence est appelée à assurer la prise en charge des demandes des particuliers et des professionnels, tout en contribuant à la diffusion de la culture assurantielle. L'enjeu est notamment de sensibiliser les habitants à la nécessité de protéger leurs biens, qu'il s'agisse des logements, des locaux commerciaux ou des activités professionnelles.

La sensibilisation au cœur de la démarche

Dans une déclaration à CapDz, le directeur régional de la SAA à Oran, Mohamed Amine Chaabane, a souligné que cette ouverture constituait une étape dans l'exécution du plan commercial défini par la direction générale. Il a rappelé que la vocation de la compagnie ne se limitait pas à la commercialisation de produits d'assurance, mais reposait également sur une mission citoyenne, à travers la proximité avec les assurés et la sensibilisation aux différentes formes de couverture.

Selon lui, l'installation de la SAA au cœur de la cité Ahmed Zabana permettra précisément de développer cette démarche auprès des habitants de ce nouveau pôle urbain. Le choix de baptiser l'agence du nom du chahid Ahmed Zabana confère, par ailleurs, une dimension symbolique à cette inauguration, organisée durant le mois de novembre. Né en 1926 dans la wilaya de Mascara et tombé au champ d'honneur en 1956, le martyr demeure une figure emblématique de la Révolution algérienne.

Au-delà de l'extension de son réseau commercial, la SAA entend ainsi accompagner la dynamique d'urbanisation de la wilaya en implantant ses services au plus près des nouveaux bassins de population. Cette ouverture devrait également générer des emplois directs au profit des jeunes de la région, tout en contribuant à l'animation de l'activité économique locale.

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE

Une piste pédagogique pour familiariser les écoliers de « Vision School » au code de la route



Toufik K

Les règles de circulation et les comportements à adopter sur la voie publique ont été au cœur d'une opération de sensibilisation menée par les services de la Sûreté de wilaya d'Oran au profit des élèves du cycle primaire de l'établissement privé « Vision School ». À travers l'aménagement d'une piste d'éducation routière, les policiers ont privilégié une approche pédagogique fondée sur la démonstration et la mise en situation pour initier les enfants aux fondamentaux de la sécurité routière.

Organisée par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya, à travers les éléments de la sûreté publique, cette action a permis aux jeunes élèves de se familiariser avec les principales règles du code de la route dans un environnement adapté à leur âge. Loin d'un simple apprentissage théorique, le dispositif mis en place leur a offert l'occasion de mettre en pratique les consignes de prudence et de comprendre les dangers liés au non-respect des règles de circulation.

Les explications dispensées ont notamment porté sur les conditions de traversée sécurisée de la chaussée, la reconnaissance des panneaux de signalisation, la signification des feux tricolores ainsi que les réflexes préventifs à adopter lors des déplacements. Des exercices pratiques ont accompagné ces enseignements afin de permettre aux enfants de mieux assimiler les règles élémentaires de circulation et d'en mesurer l'importance dans leurs déplacements quotidiens.

À travers cette démarche, les services de police entendent ancrer les principes de la prévention routière dès le jeune âge, considérant que l'acquisition des bons réflexes constitue un levier essentiel pour réduire les comportements à risque et développer une attitude responsable chez les futurs usagers de la route.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme périodique de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), axé sur le renforcement de l'action de proximité et le rapprochement de la police du citoyen. Le milieu scolaire demeure ainsi un espace privilégié pour la diffusion de la culture de la sécurité routière et la sensibilisation des nouvelles générations aux exigences du partage de la voie publique.

LUTTE CONTRE LES OCCUPATIONS ILLICITES

Les extensions anarchiques démantelées à Haï El Wouroud

S Hadjar

Les occupations anarchiques de l'espace urbain font l'objet d'une nouvelle intervention à Oran. À Haï El Wouroud (Lauriers-Roses), dans le quartier de Maraval, relevant du secteur urbain El Mokrani, les services concernés ont procédé au démantèlement d'extensions irrégulières, à l'enlèvement de clôtures non autorisées et à la suppression de sites improvisés de collecte et de stockage de déchets plastiques.

Menée sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, cette opération s'inscrit dans le cadre des actions engagées pour mettre un terme aux occupations illicites qui altèrent le paysage urbain et portent atteinte à la qualité de l'environnement dans les quartiers résidentiels. L'intervention a mobilisé la cellule de protection de l'environnement, en coordination avec le délégué à la sécurité, les services de la sûreté urbaine territorialement compétents et la police de l'environnement et de l'urbanisme.

Au-delà de l'enlèvement des installations anarchiques, cette action vise à rétablir un usage réglementaire des espaces concernés et à endiguer les pratiques qui favorisent la dégradation du cadre de vie. Elle s'inscrit dans une démarche de contrôle du tissu urbain, avec pour objectif de préserver l'organisation des quartiers et de lutter contre les occupations qui échappent aux règles d'urbanisme.

MARAVAL

159 kg de viande avariée retirés du circuit commercial

S. H

La vigilance sanitaire a également marqué une opération de contrôle menée à Haï El Wouroud (Lauriers-Roses), dans le quartier de Maraval, à Oran. Pas moins de 159 kg de viande avariée ont été saisis par les services concernés, en coordination avec la direction du commerce, en raison du non-respect des conditions d'hygiène et des règles de conservation exigées pour les denrées alimentaires.

Cette saisie intervient dans le cadre d'une opération de terrain menée au niveau du secteur urbain El Mokrani, sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene. Les produits concernés ont été retirés du circuit de commercialisation et réorientés conformément aux procédures en vigueur.

Cette intervention remet en lumière l'importance des contrôles de proximité dans la prévention des risques liés à la commercialisation de denrées alimentaires impropres à la consommation. Le respect de la chaîne de conservation et des règles sanitaires demeure, en effet, un impératif pour préserver la santé des consommateurs et empêcher que des produits présentant des risques sanitaires ne soient proposés à la vente.

MODERNISATION DE LA GESTION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE À NESDA

L'intelligence artificielle au service de la performance institutionnelle



Fatima B

L'intelligence artificielle s'invite dans les perspectives de modernisation de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

L'agence a consacré, lundi, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Oran, un séminaire régional aux apports de cette technologie dans l'amélioration des performances administratives et institutionnelles. Une rencontre qui s'inscrit dans une démarche de mise à niveau des compétences de ses cadres et d'adaptation de ses méthodes de gestion aux exigences de la transformation numérique. Cette rencontre a regroupé les directeurs de l'agence des wilayas de l'Ouest, les chefs de services et de départements, ainsi que des cadres de la direction générale, en présence d'un représentant du directeur général et de responsables locaux. Au-delà de sa dimension formative, ce rendez-vous a permis d'engager une réflexion sur les mutations induites par les nouvelles technologies et les possibilités de leur intégration dans le fonctionnement quotidien des structures de l'agence.

La formation des cadres comme levier de modernisation

Les travaux ont notamment porté sur les fondamentaux de l'intelligence artificielle et ses applications dans les environnements professionnels et administratifs. Les échanges ont mis en évidence les perspectives offertes par ces outils en matière de traitement et d'analyse des données, de simplification des procédures, d'accélération de la circulation de l'information et d'aide à la prise de décision. Dans un environnement marqué par l'accélération des évolutions technologiques, l'appropriation de ces nouveaux outils suppose toutefois un investissement soutenu dans la formation des ressources humaines. C'est précisément l'un des objectifs de cette initiative, à travers laquelle NESDA entend permettre à ses cadres d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer progressivement les solutions numériques dans leurs pratiques professionnelles. L'enjeu ne se limite pas à l'adoption de nouveaux instruments technologiques. Il réside également dans l'évolution des



modes d'organisation et de gestion, vers des pratiques administratives plus souples, réactives et efficientes.

Un enjeu pour l'accompagnement des porteurs de projets Pour une agence dont les missions reposent sur l'appui aux porteurs de projets et le suivi des initiatives entrepreneuriales, l'intégration de l'intelligence artificielle ouvre des perspectives particulières. L'exploitation des outils numériques pourrait notamment contribuer à optimiser l'étude des dossiers, améliorer le suivi des projets, faciliter l'accès aux informations et renforcer la qualité des prestations destinées aux promoteurs de microentreprises. Les participants ont également échangé sur les possibilités de généralisation de ces solutions au sein des différentes structures de l'agence et sur le renforcement de la coordination entre les échelons central et local. La rencontre s'est achevée par une cérémonie de remise de certificats aux participants. À travers cette initiative, NESDA entend inscrire la formation continue et l'innovation au cœur de sa démarche de modernisation, dans la perspective d'une administration mieux outillée pour accompagner les mutations numériques et répondre aux attentes de l'écosystème entrepreneurial.

CÉRÉALES SUBVENTIONNÉES ET CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Les minoteries dans le viseur des services de contrôle

Habib Benaouda

La traçabilité du blé subventionné et le respect des circuits réglementaires de distribution sont au cœur d'une nouvelle opération de contrôle à Oran. Plusieurs minoteries feront prochainement l'objet d'inspections de terrain destinées à vérifier la conformité de leurs approvisionnements en blé tendre et dur, l'application des prix réglementés et le respect des quotas de son réservés aux éleveurs.

Une démarche qui intervient sur fond de réclamations de boulangers confrontés à des perturbations dans leur approvisionnement en farine.

Les sorties seront assurées par la brigade mixte chargée du contrôle des minoteries, avec pour cible les unités approvisionnées par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). Les investigations porteront en priorité sur le devenir des contingents de blé tendre subventionné et leur destination effective, notamment l'approvisionnement des boulangeries en farine, matière première indispensable à la fabrication du pain.

Cette vigilance répond aux préoccupations exprimées par plusieurs professionnels de la boulangerie, qui signalent des irrégularités dans la disponibilité de la farine.

Certains affirment être contraints de s'approvisionner sur le marché parallèle, à des tarifs nettement supérieurs aux prix administrés. Une situation qui renchérit leurs coûts de production et pose, en filigrane, la question de la destination réelle des volumes de blé bénéficiant du soutien de l'État.

Au-delà du suivi des flux de céréales, les contrôleurs devront également examiner la situation administrative des unités de transformation. Des manquements ont été signalés, notamment l'exploitation de certaines minoteries sans autorisation au titre des établissements classés, ainsi que le recours présumé à des registres du commerce appartenant à des tiers. Des pratiques passibles de sanctions réglementaires, pouvant aller jusqu'à la fermeture des établissements en infraction.

La direction du commerce entend, par ailleurs, renforcer l'identification des bénéficiaires des quotas à travers l'exigence de dossiers administratifs et commerciaux actualisés. Ceux-ci devront concerner l'ensemble des clients des minoteries, qu'il s'agisse de boulangers, de fabricants de pâtes alimentaires, d'unités de production d'aliments pour bétail ou de commerçants de céréales. Leur mise à jour, en coordination avec le Centre national du registre du commerce (CNRC), vise à écarter les bénéficiaires fictifs et à prévenir toute utilisation détournée des dotations.

Le dispositif prévoit également la présence du titulaire du registre du commerce lors des opérations d'approvisionnement auprès des minoteries et des coopératives céréalières, ainsi que le respect des obligations de facturation et de déclaration fiscale pour les transactions portant sur le blé et le son.

Ces mesures s'inscrivent dans le prolongement des instructions du ministère du Commerce visant à resserrer la surveillance de toute la chaîne de distribution, de la minoterie à la boulangerie, tout en garantissant aux éleveurs leur part de son. L'enjeu est de préserver la finalité du soutien public, dont le coût financier est considérable, et d'éviter que les produits subventionnés ne soient soustraits à leur destination réglementaire.

RÉAMÉNAGEMENT DU MARCHÉ DE LA BASTILLE

Le béton imprimé au cœur d'une polémique sur les réseaux sociaux

Habib Benaouda

L'opération de réaménagement du marché de La Bastille, en plein centre-ville d'Oran, suscite une vive controverse sur les réseaux sociaux. Des photographies et des séquences vidéo largement relayées ont déclenché une salve de critiques sur la nature et la qualité des travaux réalisés, particulièrement ceux relatifs à la pose du béton imprimé. Le rendu de certaines surfaces aménagées a ainsi ravivé les interrogations sur les conditions d'exécution du projet et sa conformité aux exigences techniques d'une telle opération.

Les images partagées ont rapidement alimenté les commentaires et les réactions des internautes. Plusieurs citoyens ont fait part de leur étonnement devant l'aspect de certains espaces après intervention, estimant que les réalisations visibles ne correspondent pas aux attentes suscitées par la réhabilitation de l'un des principaux pôles commerciaux du centre-ville. Mais la contestation ne se limite pas à des considérations esthétiques. Elle soulève également des interrogations sur la qualité des matériaux employés, les techniques de mise en œuvre du béton imprimé et le respect des prescriptions nécessaires à la résistance et à la durabilité des revêtements. Des exigences d'autant plus importantes que le marché connaît une fréquentation quotidienne soutenue, avec un flux continu de commerçants et de clients soumis à une utilisation intensive des lieux. Le choix du type d'aménagement retenu, tout comme les études techniques ayant présidé à sa conception, suscite également des questionnements. Pour de nombreux intervenants, la remise à niveau des marchés ne saurait se réduire à une transformation de leur apparence. Elle exige des matériaux adaptés, une exécution conforme aux normes et un suivi technique rigoureux, afin que les ouvrages puissent résister durablement aux contraintes d'exploitation, sans nécessiter des interventions correctives à répétition. Face à la polémique, des citoyens demandent aux services concernés de fournir des explications sur les travaux contestés. Ils souhaitent notamment connaître la nature des matériaux utilisés, les garanties offertes quant à leur durabilité et les éléments attestant de la conformité des réalisations au cahier des charges et aux spécifications techniques du projet. Au-delà des critiques suscitées par les images diffusées, c'est aussi la question de la préservation des deniers publics qui est soulevée. Les opérations d'amélioration du cadre urbain sont censées produire des résultats pérennes et apporter une réelle plus-value aux espaces concernés, au bénéfice des commerçants et des usagers. En attendant une réaction des services compétents, le réaménagement du marché de La Bastille reste ainsi au centre des interrogations. La polémique remet surtout en évidence une exigence : faire de la qualité d'exécution, du contrôle technique et de la transparence des impératifs incontournables de tout projet d'aménagement public.

MASCARA

Le foncier économique au centre d'une réunion présidée par le wali



I. Yacine

Le suivi des projets d'investissement et l'exploitation du foncier économique ont été au centre d'une réunion consacrée à l'examen de la situation du secteur dans la wilaya de Mascara. Les discussions ont notamment porté sur l'état d'avancement des projets, les contraintes administratives et techniques rencontrées par certains investisseurs ainsi que les mesures à prendre pour faciliter leur concrétisation. La réunion s'est tenue avant-hier, en fin de journée, sous la présidence du wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des responsables des secteurs et organismes concernés par l'investissement. Elle a permis de passer en revue les différentes opérations en cours et d'évaluer leur niveau d'avancement, ainsi que la situation des assiettes foncières destinées à accueillir les projets économiques. L'examen a porté sur l'état des travaux des différents projets et les difficultés qui entravent leur réalisation. Les contraintes soulevées concernent notamment les procédures administratives et les aspects techniques. Les participants ont étudié les moyens de traitement des dossiers concernés, à travers la coordination entre les services compétents, afin de faciliter l'achèvement des opérations et leur entrée en activité. Le foncier économique a également occupé une place importante dans les échanges, particulièrement les terrains attribués aux investisseurs à travers la plateforme numérique dédiée à l'investissement. Les discussions ont porté sur le degré de concrétisation des projets ayant bénéficié de ces assiettes foncières et sur le respect de leur destination initiale. Le suivi de leur exploitation effective a également été abordé, dans le cadre du lien entre l'attribution du foncier et la réalisation des investissements prévus. L'opération de recensement du foncier économique destiné à l'investissement a également été examinée. Cette question a été abordée parallèlement au rôle de la plateforme numérique dans la réception et le traitement des dossiers des investisseurs, la facilitation des procédures d'accès au foncier et la transparence dans sa gestion. Ont pris part à cette réunion les responsables de la réglementation et des affaires générales, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de l'environnement, des domaines de l'État, de l'industrie, de l'énergie et des mines, ainsi que de Sonelgaz. Étaient également présents les responsables du cadastre et de la conservation foncière, de l'unité de wilaya du foncier industriel et du guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. À l'issue de la rencontre, le wali a insisté sur le renforcement de la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés, ainsi que sur le suivi administratif et sur le terrain des projets. Il a également appelé à la prise en charge des obstacles signalés, au traitement des dossiers en suspens et à l'accompagnement des investisseurs durant les différentes étapes de réalisation de leurs projets, dans le respect des délais fixés.

TLEMCEN

Lancement des premières Journées du court métrage

O.DEGUI

L'Université de Tlemcen a lancé, lundi 23 novembre 2026, la première édition des « Journées du court métrage », à la Bibliothèque centrale. Organisée par le Département des arts de la Faculté des lettres et sciences humaines, la manifestation a réuni professeurs, étudiants, artistes et réalisateurs venus de tout le pays. Objectif : ancrer la culture cinématographique à l'université et offrir un tremplin aux jeunes talents de l'audiovisuel.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des vice-recteurs, du doyen de la faculté, du directeur de la culture et des arts de la wilaya, ainsi que de nombreux enseignants, étudiants et professionnels. Les intervenants ont plaidé pour un rapprochement entre formation académique et pratique artistique. Point d'orgue de la journée : l'inauguration d'un studio de cinéma, d'ateliers de formation et d'un forum national pour enrichir la formation artistique et détecter les talents. Le doyen Abderrahmane Kherbouche a salué le dynamisme du département des arts. Le vice-recteur Bounouar Bensaim a insisté sur l'ouverture de l'université aux arts, faisant du cinéma un pilier de l'enseignement et du développement des talents, en lien avec l'entrepreneuriat et les industries culturelles.

Le professeur Mohamed Saidi a exposé les dimensions académiques de l'initiative, tandis que le directeur de la Culture et des Arts, Amine Boudefla, a souligné l'importance du partenariat entre les secteurs culturel et académique. Le directeur de l'événement, le Dr Mohamed Badir, a présenté une vision fondée sur l'expérimentation, la formation, la pratique artistique et le débat critique autour du court métrage. Le studio soutiendra la formation pratique et stimulera la production étudiante. Le forum national « Cinéma et étudiant : enjeux de la pratique et transformations du



discours » a exploré la relation entre les étudiants et l'activité cinématographique à l'heure des mutations du secteur. Des ateliers spécialisés animés par la bibliothèque centrale, le Département des arts et l'atelier de théâtre figurent au programme, de même qu'un espace offert aux associations étudiantes — dont « Amoureux de l'art pour la créativité et le théâtre » et « Univers du cinéma » — pour présenter leurs initiatives.

La soirée a été consacrée à la projection de courts métrages étudiants, suivie d'échanges avec les réalisateurs et de rencontres avec des invités de marque. Les activités se poursuivent ce mardi 24 novembre avec la clôture des ateliers, la présentation des travaux et la remise des certificats et distinctions. Une initiative qui confirme la volonté de l'Université de Tlemcen de faire des arts et du cinéma un axe à part entière de son projet académique

NAÂMA

Le nouveau Centre culturel prêt à ouvrir ses portes

N.B

La commune d'Asla, dans la wilaya de Naâma, dispose désormais d'un nouveau Centre culturel, dont les travaux viennent d'être achevés, a-t-on appris mardi auprès des services communaux.

Il s'agit de la première infrastructure du genre à l'échelle de la commune. Réalisée dans le cadre du programme local de renforcement des structures destinées aux jeunes, elle comprend un hall d'accueil, des salles de spectacles et des espaces dédiés aux ateliers artistiques, selon la même source. La structure devrait entrer en service prochainement. Elle accueillera représentations théâtrales, artistiques et musicales, activités culturelles et éducatives des associations locales, ainsi que les festivités des fêtes nationales et religieuses.

Dans le même élan, plusieurs projets ont été achevés récemment pour répondre aux attentes des citoyens : aménagement du stade communal, réhabilitation d'un jardin public et amélioration urbaine dans les quartiers « 184 Logements ruraux groupés », « Boumediene Slimani », « 1er Novembre » et « 18 Février ». La salle de soins du village de Rjimât a, elle aussi, été restaurée et équipée. Ces opérations traduisent la volonté de renforcer les infrastructures de proximité et d'améliorer les conditions de pratique des activités culturelles, sportives et récréatives, indique-t-on de même source.

TIARET

Le stade d'Aïn-Bouchekif bientôt réhabilité

K.I



Le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du stade communal d'Aïn-Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, sera donné prochainement, a annoncé mardi la cheffe de daïra de Dahmouni, Kheira Oumshoul.

L'équipement, situé dans l'agglomération secondaire d'Aïn-Meriem, fera l'objet, dans le cadre de la première tranche, de plusieurs aménagements : gradins, pelouse en gazon synthétique sur 7 800 m², mur de clôture de 360 mètres et système d'éclairage avec projecteurs lumineux. Financé sur le budget communal à hauteur de 47,9 millions de dinars, le projet devrait être livré et mis en service dans un délai de trois mois, selon la même source.

TISSEMSILT

Élections locales- les superviseurs du scrutin passent par la formation

S.R

En prévision des élections locales du 28 novembre, la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Tissemsilt a organisé mardi une session de formation au profit des superviseurs de l'opération électorale.

Le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Ahmed Laroussi, a expliqué que cette session s'inscrit dans les préparatifs visant à garantir le bon déroulement de l'échéance. Elle concerne les responsables des centres et bureaux de vote, notamment leurs présidents, soit 1 205 encadreurs répartis sur les 22 communes de la wilaya. But de l'opération : renforcer les capacités organisationnelles et techniques des structures locales de l'ANIE et assurer une maîtrise parfaite des procédures et des étapes du processus électoral. La formation couvre l'organisation du scrutin, de l'ouverture des centres et de l'accueil des électeurs jusqu'au dépouillement et à l'établissement des procès-verbaux. M. Laroussi a insisté sur la mobilisation de tous les moyens humains, matériels et logistiques pour réunir les meilleures conditions de préparation. Un guide pratique et opérationnel détaillant les étapes et procédures sera distribué aux encadreurs.

Pour rappel, 1 722 candidats sont en lice dans la wilaya pour les élections des Assemblées populaires communales (APC), et 276 pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

SAÏDA

L'école, nouveau terrain de la sensibilisation environnementale

S.Y

La Direction de l'environnement de la wilaya de Saïda a organisé mardi des cours de sensibilisation et d'information sur la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, dans le cadre du programme d'éducation environnementale en milieu scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès de cette direction.

L'action a ciblé les élèves de l'école primaire Mekki-Mohamed et du CEM « Moudjahid défunt Ben Aouda Benkaddour », dans la commune de Saïda.

Elle découle du protocole de coopération entre les secteurs de l'environnement et de l'éducation, qui vise à promouvoir la culture environnementale et à encourager les comportements responsables en matière de propreté et de protection de la nature.

Les cours ont abordé plusieurs thèmes : propreté de l'environnement, recyclage et valorisation des déchets, protection des ressources naturelles, économie verte et développement durable. Ils incitent aussi les élèves à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement au quotidien, selon la même source. Le programme prévoit également la création de deux clubs environnementaux dans les établissements concernés, pour encourager la participation des élèves aux activités de protection de l'environnement et développer leur sens des responsabilités, en faisant de l'école un espace d'initiative et de sensibilisation. Les activités se déroulent en présence des directeurs des deux établissements, de plusieurs enseignants, d'une conseillère d'orientation et de surveillants de l'éducation.

L'occasion a été saisie pour souligner la nécessité d'unir les efforts de la communauté éducative et des différents acteurs afin de former une génération consciente de l'importance de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles.

AIN TEMOUCHENT

Trois polycliniques vont être réhabilitées et modernisées

B.Y

Le secteur de la santé d'Aïn Temouchent s'apprête à lancer des projets de réhabilitation et de modernisation de trois polycliniques, a-t-on appris mardi auprès du directeur de wilaya de la santé et de la population, Abdelkrim-Mohamed Zelmat.

Les structures concernées sont situées à Chaabat-Leham, Aïn-Tolba et Aïn-Kihal. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année, dès l'achèvement des procédures techniques de sélection des entreprises, conformément à la réglementation des marchés publics. Inscrites au programme sectoriel 2026, ces opérations doivent améliorer la qualité des prestations, l'accueil des patients et le renouvellement des équipements médicaux, a précisé M. Zelmat.

Elles prolongent les efforts engagés en 2025 dans sept polycliniques des communes de Sidi Benadda, El-Malah, Oulhaça, Aïn-Larbâa, Sidi-Safi, Hessasna et Emir-Abdelkader, a rappelé le directeur.

En outre, le secteur a retenu pour 2026 une opération de renforcement des établissements de santé en équipements, répartie en dix lots définis selon les besoins recensés avec les médecins spécialistes des établissements publics de la wilaya, selon la même source.

SIDI BEL-ABBÈS

Aquaculture- le tilapia rouge arrive sur le marché

B.H

La filière pêche et aquaculture de la wilaya de Sidi Bel-Abbès poursuit son expansion, portée par l'élargissement des capacités de production et le renforcement de l'approvisionnement du marché local. L'entrée en exploitation d'un établissement aquacole à Oued Sefioun et le lancement de la pêche et de la commercialisation du tilapia rouge en témoignent, a déclaré mardi le directeur du secteur, Mustapha Ilyes.

L'établissement a franchi deux étapes avant son entrée en activité : l'aménagement de bassins d'engraissement conformes aux normes techniques, puis la création d'une écloserie spécialisée dans la production d'alevins pour l'élevage.

L'écloserie a démarré avec une capacité initiale de 500 000 alevins, qui doit monter progressivement à trois millions d'unités d'ici trois ans, de quoi couvrir les besoins des exploitations de la wilaya et des wilayas voisines.

Dans le cadre de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, les services techniques incitent les agriculteurs à utiliser les bassins d'irrigation pour la pisciculture, une opération à double rentabilité : produire du poisson tout en profitant d'une eau riche en matières organiques pour fertiliser les terres et réduire les engrais chimiques.

Côté commercialisation, un réseau de points de vente directs conventionnés avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture a été installé. Objectif : proposer le tilapia rouge à des prix adaptés au pouvoir d'achat, limiter les intermédiaires et la spéculation, et garantir la disponibilité du produit toute l'année.

Pour l'accompagnement des investisseurs, M. Ilyes a indiqué que la direction assure des facilités administratives, un soutien technique et de formation — notamment pour les dossiers et l'attribution des assiettes foncières et des plans d'eau —, ainsi qu'un suivi vétérinaire et sanitaire de la production.

Des efforts qui visent à développer la filière, valoriser les capacités disponibles, créer des emplois et renforcer la contribution du secteur au développement local et à la sécurité alimentaire nationale, a-t-il conclu.

CAP DZ QUOTIDIEN D'INFORMATION

EL-OUED

Une conférence internationale pour moderniser l'agriculture saharienne

K.L

La deuxième Conférence internationale sur les technologies et l'innovation au service de la modernisation de l'agriculture saharienne a ouvert ses travaux mardi à El-Oued, sous la supervision des autorités locales. Enseignants universitaires, chercheurs, experts, spécialistes et professionnels du pays et de l'étranger y prennent part.

Le président de la conférence, Dr Oussama Sayad, a indiqué que cette manifestation à dimension internationale, organisée à l'initiative de l'École supérieure d'agriculture saharienne d'El-Oued sous le thème « Productivité et alimentation alternative dans l'élevage », vise une réflexion approfondie pour mener des recherches spécialisées susceptibles de déboucher sur des alternatives alimentaires innovantes pour les cheptels, notamment face aux changements climatiques et aux défis environnementaux.

Destinée aux étudiants, chercheurs et opérateurs économiques, la rencontre découle du sentiment de responsabilité de l'École en tant qu'établissement scientifique et de recherche, ainsi que de la nécessité de trouver des aliments alternatifs pour les animaux, efficaces et à prix compétitifs, a-t-il ajouté.

Le directeur de l'École, Dr Habib Guedda, a souligné que la rencontre contribue à la recherche de solutions pratiques aux préoccupations des agriculteurs, éleveurs comme cultivateurs, « des activités vitales qui participent à la dynamique de l'économie nationale ».

La direction ambitionne, à travers ces travaux, de mettre en place des mécanismes pour développer le système de production animale et des solutions durables adaptées aux spécificités environnementales et économiques des régions sahariennes.

Le chercheur espagnol en médecine vétérinaire et parasitologie Félix María Valcarcel, de l'Institut espagnol de recherche et de technologie agricole et alimentaire, a présenté une communication sur « Les tiques du dromadaire : caractéristiques générales, méthodes de lutte et de gestion », abordant ce parasite qui infeste les dromadaires et les méthodes de lutte en milieu saharien, notamment à l'aide d'extraits naturels.

Le chercheur turc Atakan Koç, spécialiste des sciences de la production animale et de



l'amélioration génétique des races à l'Université Adnan Menderes d'Aydin, a pour sa part traité de « L'élevage durable des bovins et des dromadaires dans les zones arides », exposant les moyens de développer la production de lait de chamelle, d'améliorer les races et de valoriser les ressources fourragères.

Étalée sur deux journées, la rencontre s'articule autour de cinq axes : gestion intelligente des troupeaux et innovation technologique, production fourragère et systèmes de culture résilients, alimentation agroécologique et bioéconomie circulaire, ressources génétiques et approche « One Health ».

OUARGLA

1 683 candidats au concours de résidanat des Hauts Plateaux et du Sud



N.H

Pas moins de 1 683 candidats issus de 30 wilayas participent à la 8e édition du concours de résidanat en médecine des Hauts Plateaux et du Sud, organisé mardi à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), pour l'accès à 611 postes de formation répartis sur 17 spécialités médicales, ont indiqué les organisateurs.

Le directeur de l'Université des sciences de la santé, le Pr Merzak Ghernaout, a précisé, lors du lancement des épreuves qu'il a présidé avec le recteur de l'UKMO, le Pr Mohamed Tahar Hallilet, que cette édition est marquée par l'introduction de six nouvelles spécialités : ophtalmologie, radiothérapie, oncologie, urologie, cardiologie et médecine nucléaire.

Objectif : diversifier l'offre de formation médicale spécialisée et mieux répondre aux besoins sanitaires des populations des Hauts Plateaux et du Sud.

Le lancement s'est déroulé en présence de responsables des secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur, du doyen de la Faculté de médecine, du directeur de la Santé de la wilaya d'Ouargla et de représentants des organismes concernés.

Les responsables ont pris connaissance des dispositions organisationnelles et des mesures mises en place pour garantir le bon déroulement des épreuves, avec le concours des équipes administratives et pédagogiques de la Faculté de médecine.

Selon le Pr Ghernaout, l'événement s'inscrit dans les efforts de renforcement de la formation médicale spécialisée et de consolidation des compétences dans le secteur de la santé, en vue d'améliorer la couverture sanitaire et la prise en charge des patients à travers les wilayas des Hauts Plateaux et du Sud.

ÉDUCATION

Trois nouveaux établissements scolaires en chantier

N.H

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Ouargla s'apprête à franchir un nouveau palier. Trois nouvelles structures éducatives ont été lancées en chantier, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya, une opération qui vise à renforcer le secteur, à améliorer les conditions de scolarisation et à accompagner l'expansion urbaine et démographique que connaît la wilaya, notamment dans ses nouveaux pôles urbains. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a procédé cette semaine au lancement des travaux de ces trois établissements, répartis entre les cycles primaire et secondaire, dans le cadre du programme destiné à améliorer les conditions de scolarisation, à réduire la pression sur les établissements existants — confrontés à une forte demande — et à rapprocher l'école des élèves, en particulier dans les zones en pleine croissance. Pour le cycle primaire, le coup d'envoi a été donné à deux projets d'écoles primaires (type-3), respectivement dans la localité de Bouameur (commune d'Ouargla) et à la cité El-Thawra (commune de N'goussa), deux structures qui devraient permettre d'accueillir les élèves des quartiers concernés dans de meilleures conditions et de désengorger les écoles voisines. Concernant le cycle secondaire, les travaux portent sur un nouveau lycée de 1 000 places pédagogiques, implanté au niveau des cités résidentielles de Hai Ennasr (commune d'Ouargla) ; s'étendant sur 11 500 m², dont 4 185 m² bâtis, l'établissement sera réalisé en 14 mois, pour une enveloppe de près de 483 millions de dinars, un investissement conséquent qui traduit l'ampleur des besoins en infrastructures scolaires dans cette zone en pleine expansion. Lors de son inspection du chantier, le wali d'Ouargla a insisté sur le strict respect des délais contractuels et de la qualité des travaux, conformément aux normes techniques en vigueur, et a donné instruction d'adopter le système de travail par roulement afin d'accélérer la cadence et de livrer l'établissement dans les plus brefs délais, signe de la priorité accordée à ce projet par les autorités locales. La réception de ces trois infrastructures éducatives devrait impulser un saut qualitatif à la carte scolaire de la wilaya d'Ouargla, en offrant un environnement d'apprentissage moderne et durable, capable d'absorber la croissance démographique des nouveaux pôles urbains et de répondre aux attentes des familles en matière de scolarisation de proximité ; à travers ce programme, les autorités locales entendent conjuguer renforcement des capacités d'accueil, amélioration de la qualité de l'enseignement et accompagnement du développement urbain de la wilaya.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3757 Mercredi 25 Novembre 2026

Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 154

Par Zeggai Abdelkader

TURF

Départ de la première course à 17h - Prix: Satarno - Pur-Sang arabe
Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
D. LEMMADI	1	FAYCAL D'HEM	Y. MOUISSI	56	8	MED. HAMIDI
H. BOURENANE	2	MOUCHAHAR EL GOZA.	A. HAMIDI	54	11	MED. HAMIDI
B. BENSALEM	3	JOCAMBA	Y. LOUCIFI	54	2	PROPRIETAIRE
A. LEHAS	4	TADJ EL HADJLA	A. HEBRI	54	1	A. DJEBBAR
Y. BOUCHAMA	5	HAIFA	MS. AIDA	55	7	PROPRIETAIRE
D. LEMMADI	6	MABROUKET AL H. (retirée)	///////////////	54	6	PROPRIETAIRE
Y. SAFSAF	7	HATRANE	JJ/ S. ATALLAH	53	5	PROPRIETAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	8	FARAH SAKHRA	CH. ATALLAH	54	4	AB. KARA
AC. DJEBBAR	9	LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	54	3	PROPRIETAIRE
S. BERRAH	10	FAYLASSOUF EL MESK	B. BERRAH	53	9	MED. HAMIDI
T. HAMZA	11	LIBES (0)	AB. ATALLAH	54	10	PROPRIETAIRE
KH. DOUKHI	12	GOYATA	M. HARECHE	51	12	PROPRIETAIRE

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - FAYCAL D'HEM

Y. MOUISSI 55 kg
18-05-2025 1.000 m 2ème
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
22-05-2025 1.300 m 10ème
A. HEBRI 55 kg 14 pts
27-05-2025 1.300 m retiré
AP/ S. ATALLAH 53 kg 14 pts
01-04-2026 1.000 m 13ème
A. HADDOUCHE 54 kg 15 pts
27-08-2026 1.300 m 8ème
M. HARECHE 54 kg 12 pts
Ses lointaines bonnes performances peuvent lui faciliter la tâche pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

2 - MOUCHAHAR EL GOZ.

A. HAMIDI 54 kg
04-02-2026 1.300 m retiré
Y. LOUCIFI 55 kg 12 pts
12-02-2026 1.500 m retiré
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m arrêté
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 9ème
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 10ème
B. BERRAH 53 kg 14 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit sous les ordres de A. Hamidi.
Conclusion : Une possibilité.

3 - JOCAMBA

Y. LOUCIFI 54 kg
13-10-2023 1.100 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 18 pts
25-10-2023 1.000 m 11ème
JJ/ CH. CHAABANE 54 kg 18 pts
16-08-2026 1.100 m 14ème
A. HADDOUCHE 55 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 12ème
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 9ème
Y. LOUCIFI 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

4 - TADJ EL HADJLA

A. HEBRI 54 kg
05-11-2025 1.200 m 8ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 16 pts
10-11-2025 1.300 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
28-11-2025 1.300 m 11ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts
09-01-2026 1.200 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m retirée
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré ses derniers échecs enregistrés sur 1.200 et 1.300m.
Conclusion : Une priorité.

5 - HAIFA

MS. AIDA 55 kg
24-08-2026 1.000 m 7ème
M. BOUCHAMA 55 kg 13 pts
La monte de MS. Aida pourrait bien l'avantager dans ce prix.
Conclusion : Une possibilité

6 - MABROUKET EL HOCEIN

//////////////////
Conclusion : Retirée.

7 - HATRANE

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
22-03-2025 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 57 kg 13 pts
26-03-2025 1.600 m 9ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
23-04-2025 1.300 m 1er T.N.C
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
03-05-2025 1.400 m 7ème
A. HAMIDI 57 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 13ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 14 pts
Il ne faut pas le juger sur ses derniers échecs. A retenir en possibilité dans un parcours qui lui convient sur une courte distance.
Conclusion : Une possibilité.

8 - FARAH SAKHRA

CH. ATALLAH 54 kg
17-09-2025 1.500 m 5ème
JJ/ S. AILANE 54 kg 17 pts
23-09-2025 1.300 m 3ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
22-10-2025 1.300 m 1ère 1'29"
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
26-12-2025 1.600 m 3ème
CH. ATALLAH 55 kg 14 pts
01-01-2026 1.800 m retirée
AB. ATALLAH 56 kg 17 pts
Elle est engagée dans un parcours à son entière convenance, ce qui va certainement avantager ses chances pour jouer les premiers rôles de ce prix.
Conclusion : Une priorité.

9 - LORMANE GEM

A. HADDOUCHE 54 kg
04-02-2026 1.300 m arrêtée
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
11-02-2026 1.200 m retirée
A. HADDOUCHE 55 kg 14 pts
04-03-2026 1.100 m retirée
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m retirée
A. HADDOUCHE 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m arrêtée
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

10 - FAYLASSOUF EL MESK

B. BERRAH 53 kg
13-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
Victorieux lors de son premier pas sur une courte distance.
Sa participation à l'arrivée est assurée dans ce prix avec Berrah.
Conclusion : Une priorité.

11 - LIBES

AB. ATALLAH 54 kg
16-08-2026 1.100 m 12ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 13ème
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
Bon dernier à deux reprises consécutives.
Il est difficile de le retenir, et ce, malgré son changement de monte.
Conclusion : A revoir.

12 - GOYATA

M. HARECHE 51 kg
21-09-2025 1.000 m 5ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
29-10-2025 1.300 m 14ème
M. HARECHE 52 kg 15 pts
05-11-2025 1.200 m 9ème
M. HARECHE 55 kg 16 pts
18-02-2026 1.500 m retirée
M. HARECHE 51 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m retirée
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour se défendre sur courte distance.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	8 - 10 - 4 - 7 - 1	8 - 10 - 4 - 7 - 1 - 12
	Possibilités: 12 - 2	Possibilité: 2 - 5
	Champ F : 8 - 10 - 4 - X	Champ F : 8 - 10 - 4 - 7 - X
	Champ F : 8 - 10 - X - 1	Champ F : 8 - 10 - 4 - X - 1
	Champ D : 8 - 10 - X - X	Champ D : 8 - 10 - 4 - X - X
	8 - 4 - 10 - 7 - 1 - 2	8 - 4 - 10 - 7 - 1 - 2 - 5



Résultats et Rapports P.M.U

Mardi 25/11/2026

Non parvenue